

Nos références : COM034965 du 01/02/2022

Compte client : 05900944

Vos références : CDE DEV0181148 - MIRION TECHNOLOGIES

Adresse de livraison

SI CONTACT
 400 rue Pierre Berthier
 ZI LES MILLES
 13797 Aix en Provence Cedex 3
 France

Adresse de facturation

SI CONTACT
 400 rue Pierre Berthier
 ZI LES MILLES
 13797 Aix en Provence Cedex 3
 France

Votre contact : DWI DW Pro interne
 E-mail :
 Tél : 04.42.90.16.04

N° TVA intra. client :

Nous déménageons à compter du mardi 19 avril ! Voici notre nouvelle adresse :
110 rue Emilien Gautier, ZAC de Lenfant, 13290 Aix-en-Provence.
Vos interlocuteurs ainsi que leurs coordonnées téléphoniques et email restent inchangés.

Référence	Désignation	Qté	PU HT	Montant HT	TVA
<u>BL N° 68853 du 11/04/2022</u>					
NEWLINE TT-8620HO	MIRA Ecran tactile IR Optical Bonding 86", caméra,micros UHD 400cd/m² - 20pts contac - résolution 4K 60Hz, Angle de vue 178°, Verre trempé 7H an (Eco-participation unitaire HT : 2,50) N° Série : HB4D1ZINC10097,HB4D1ZINC10145	2	2 900,00	5 800,00	1
CHIEF LSM1U	FUSION - Support fixe plat universel 37'' - 86'' - Micro-adj, charge max. 90 kg. Vesa 100x100 - 871x500 mm. NOIR	2	112,80	225,60	1
DCU 330501051	Cordon HDMI M/M PREMIUM 2.0 - 3m	2	8,14	16,28	1
INSTALL/POSE INT	PRESTATIONS: ETUDE - PREPARATION - INSTALLATION - CONFIGURATION - POSE MATERIEL - TEST - PRISE EN MAIN RAPIDE UTILISATEUR	1	296,00	296,00	1
FOURNITURE	FOURNITURE DE MATERIEL	1	20,00	20,00	1
DEPLACEMENT Z1	DEPLACEMENT TECHNICIEN Z1	1	17,50	17,50	1

Code	Tx	Base HT	Montant TVA	Eco-participation HT	Total HT	Total TVA	
1	20,00	6 380,38	1 276,08	5,00	6 380,38 €	1 276,08 €	

Conditions de règlement :	Echéance : 31/05/2022	Domiciliation DWPro : SOCIETE GENERALE BIC : SOGEFRPP IBAN : FR76 30003 00050 00025712708 34	Total TTC	7 656,46 €
Virement à 45 jours fin de mois			Devise : EUR	Page 1/1

Les marchandises livrées demeurent notre entière propriété jusqu'au paiement intégral de leurs prix (Loi du 12.05.80). Pas d'escompte pour paiement anticipé, passé la date d'échéance, tout paiement différé entraîne l'application d'une pénalité de 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi 2008-776 du 04/08/2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (Décret 2012-1115 du 02/10/2012)